



Mairie de Claix

Place Hector Berlioz – 38640 Claix

04 76 98 15 36 – Fax 04 76 98 82 81

www.ville-claix.fr

République Française : Liberté, Egalité, Fraternité

ARRETE MUNICIPAL

Portant autorisation d'ouverture d'un débit temporaire de boissons de 3ème catégorie.

69 PM 2025

Nomenclature : 6.1.2.5.

Le Maire de la Commune de CLAIX,

VU les articles L.2122-28 et L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L.3331-1, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

VU l'arrêté 97-7118 du 4 Novembre 1997 de Monsieur le Préfet de l'Isère sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'autoriser la vente de boissons de 3ème catégorie, suite à la demande de Monsieur MARTIN Jean-Franck, Secrétaire de l'association « Les Amis du Fort de Comboire » 38640 CLAIX, en date du 31 mars 2025.

ARRETE

Article 1 : Monsieur MARTIN Jean-Franck, Secrétaire de l'association « Les Amis du Fort de Comboire »,

Est autorisé à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3ème catégorie, à l'adresse suivante :
Fort de Comboire - 1884 Chemin de Comboire, 38640 CLAIX.

Du vendredi 23 mai 2025 à partir de 19 h 00 au samedi 24 mai 2025 23 h 00, à l'occasion de la manifestation « Escape Game ».

A charge pour le demandeur de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Article 2 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision par l'accomplissement des formalités de la légalité.

Fait à Claix, le 8 avril 2025

Le Maire,

Christophe REVIL



Date d'affichage: le 10/04/25

Date de retrait: le 10/06/25